



Association
des Bibliothécaires
de France

Région Limousin

Proposition de voyage en Hollande - Novembre 2010

Voyage d'études Pays-Bas / Belgique

21-22-23 novembre 2010

Dimanche 21 novembre à 13h Départ : Gare SNCF de Lille Europe (Voyage en bus)
17h : visite de la Bibliothèque municipale centrale d'Amsterdam <http://www.oba.nl>
Nuit à l'hôtel à Amsterdam

Lundi 22 novembre à 9h30 visite possible du Rijkmuseum (réservation effectuée pour le groupe)
route vers Delft, visite de la bibliothèque municipale de Delft <http://www.dok.info>
route vers Rotterdam, visite de la bibliothèque municipale de Rotterdam <http://www.bibliotheek.rotterdam.nl>
route vers Anvers, Nuit à l'hôtel à Anvers

Mardi 23 novembre à 9h, visite de la bibliothèque municipale d'Anvers
<http://www.antwerpen.be/bibliotheek>
route vers Lille : arrivée à Lille gare SNCF de Lille Flandres à 14h.

Sont pris en charge :

la location du bus, de Lille à Lille

les deux nuits d'hôtel à Amsterdam et Anvers et les petits déjeuners

le coût de la visite de groupe à la DOK à Delft

Ne sont pas pris en charge :

les repas de midi et du soir

l'entrée au Rijkmuseum (12€50, il n'existe pas de tarif de groupe)

le trajet vers Lille et retour.

Voyage réservé aux adhérents ABF à jour de leur cotisation 2010

Groupe régional Poitou-Charentes-Limousin

C/0 Bibliothèque municipale, Place Denis-Dussoubs, 87400 Saint-Léonard-de-Noblat

Voyage d'études Pays-Bas / Belgique

21-22-23 novembre 2010

Bulletin d'inscription

L'ABF est agréée comme organisme de formation continue sous le numéro 11750251175.

NB : ce voyage est réservé aux adhérents ABF à jour de leur cotisation 2010.

Les inscriptions seront validées dans l'ordre d'arrivée des bulletins (20 personnes maximum)

Nom.....

Prénom

N° adhérent ABF.....

Catégorie (ou assimilée) : A B C

Adresse.....

Contact mail

Téléphone portable

→ Je suis adjoint du patrimoine ou assistant ou assimilé catégories B ou C et mon employeur ne prend pas en charge mon inscription : Une facture de 80 € sera envoyée à l'adresse ci-dessus après validation de l'inscription. Cette facture est à payer par chèque avant le 15 octobre.

→ Je suis bibliothécaire ou conservateur ou assimilé catégorie A et mon employeur ne prend pas en charge mon inscription : Une facture de 100 € sera envoyée à l'adresse ci-dessus après validation de l'inscription. Cette facture est à payer par chèque avant le 15 octobre.

→ Je demande à mon employeur la prise en charge de mon inscription. Celle-ci devra faire l'objet d'un bon de commande adressé à l'ABF. Une facture de 100 € (quelle que soit ma catégorie) sera alors envoyée à l'adresse suivante :

Nom de la collectivité / institution :

.....

Personne ou service à contacter :

.....

Adresse :

.....

.....

Sans attendre l'accord de ma collectivité, j'envoie un exemplaire de ce formulaire comme pré-inscription. En cas de refus de ma collectivité, et si je souhaite maintenir ma participation, je serai facturé directement sur la base de ma catégorie.

Bulletin d'inscription à retourner par mail ou courrier postal à
Sylvie Brachet sblim@voila.fr
c/o Bfm, 2 place Aimé-Césaire
87032 Limoges cedex